

Image not found or type unknown



Changer de nom de famille lorsqu'on est majeur

Par **macoute**, le **06/08/2009** à **20:42**

ma fille biologique porte le nom de famille de l'ex mari de sa mère.
Elle est majeure à présent et voudrait prendre mon nom de famille.
Toutes les parties concernées sont d'accord sur le principe.
Quelles sont les démarches ?
Est-ce difficile à obtenir ?
Quel délai faut-il compter ?
Le coût ?
Merci pour votre aide